

# DÉVELOPPEMENT DURABLE



Des idées ...

# FIRPLAST

pour vous « emballer »



ANNEXE / LEXIQUE



V



INTRODUCTION



PROCÉDURE DE RECYCLAGE DES BARQUETTES EN POLYPROPYLENE



NOS RÉALISATIONS

EN FIN DE VIE



LE RECYCLAGE DES PRODUITS



NOS GAMMES DE PRODUITS



# SOMMAIRE

	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>p.4</b>
01	NOTRE ENTREPRISE FIRPLAST.....	p.5
02	DOMAINE D'APPLICATION.....	p.6
03	POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE.....	p.6
04	PLANIFICATION.....	p.7
05	MISE EN ŒUVRE ET FONCTIONNEMENT.....	p.8-9
	<b>NOS RÉALISATION.....</b>	<b>p.10</b>
01	ENVIRONNEMENT.....	p.10
02	TRANSPORT.....	p.11
03	SOCIAL/SOCIÉTAL.....	p.12
04	ÉCONOMIQUE.....	p.13
	<b>NOS GAMMES DE PRODUITS.....</b>	<b>p.14</b>
01	LE PLA.....	p.15
02	LA PULPE.....	p.15-16
03	LE BOIS.....	p.17
04	LE CARTON.....	p.17
05	LA BARQUETTE PULPE ET PLA.....	p.18-19
	<b>LE RECYCLAGE DES PRODUITS EN FIN DE VIE.....</b>	<b>p.20</b>
01	SOLUTION DE RECYCLAGE DES BARQUETTES «RECYPLAST».....	p.21
	<b>PROCÉDURE DE RECYCLAGE DES BARQUETTES EN POLYPROPYLENE.....</b>	<b>p.22</b>
01	LA MISE À DISPOSITION DES CAISSONS.....	p.22
02	LE BROYEUR.....	p.22
03	PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT «RECYPLAST».....	p.23-24
	<b>RÉ-EMPLOI EN RESTAURATION.....</b>	<b>p.25-26</b>
	<b>ANNEXE.....</b>	<b>p.27</b>
	<b>LEXIQUE.....</b>	<b>p.27-29</b>

# INTRODUCTION



## NOTRE ENTREPRISE FIRPLAST

**Firplast** propose plus de 10 000 références couvrant ainsi toute l'étendue des possibilités en matière de vaisselle et emballages à usage court : assiettes, saladiers, plats, gobelets, verres, couverts, plateaux, barquettes, boîtes, plateaux repas, mini-assiettes à cocktails, verrines ...

Le domaine d'activités est vaste puisque Firplast est aujourd'hui capable de répondre aux exigences de l'ensemble des activités suivantes :

- La restauration rapide
- Les collectivités
- Les traiteurs, événementiel
- Les boulangeries pâtisseries
- Les brasseurs, etc.

Du bureau d'étude à la ligne de production, Firplast accompagne ses clients dans les matériaux à utiliser, les formes à adopter, les personnalisations, etc.

Avec sa plate forme logistique entièrement informatisée et 20 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts sur 3 niveaux, la livraison est assurée sous 48 à 72H en moyenne.

La conscience de l'empreinte écologique, la protection de l'environnement et une réelle sensibilité au social et à l'humanitaire sont des valeurs ancrées chez Firplast depuis son origine.

Les valeurs humaines et citoyennes sont des composantes essentielles de Firplast, en témoigne le faible taux de « turn-over » de notre personnel (4 %) ainsi que le faible taux d'absentéisme.

Firplast a notamment initié très tôt la mise en place d'un intéressement et ce sans que cela soit une exigence légale puisque Firplast ne rentre pas dans ce cadre là.

# 01

**Firplast** est né en 1983 pour répondre à la demande naissante du marché de la restauration rapide.

Aujourd'hui, la société compte plusieurs agences : Lyon, Paris, Montpellier, la Martinique, la Guadeloupe, ainsi qu'une boutique ouverte au grand public (à St Priest, Rhône).



## DOMAINE D'APPLICATION

Achat, stockage vente et distribution de vaisselle, emballages et vêtements à usage unique à destination des métiers de bouche.

# 02



## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

# 03

Aujourd'hui tout le monde s'accorde à dire que non seulement les enjeux environnementaux sont bien réels, mais que les entreprises ont un rôle important pour ne pas dire essentiel à jouer dans la préservation des trois équilibres : l'économique, le social et l'environnemental. Depuis toujours Firplast s'inscrit dans cette démarche. Nous confortons aujourd'hui cette volonté via la mise en place d'un système de management environnemental conforme à la norme ISO 14001.

La direction et les collaborateurs s'engagent :

- à l'amélioration continue des performances environnementales ;
- à la prévention des pollutions ;
- à la conformité aux exigences réglementaires et légales.

Notre engagement se traduit concrètement par l'identification, la maîtrise des risques et le développement progressif des procédures dans les situations d'urgence. Nous mettons en place suite à cette analyse environnementale, des indicateurs et des objectifs qui sont suivis et analysés régulièrement.

Nous nous attachons notamment à minimiser nos impacts environnementaux à l'aide des leviers suivants :

- réduction, recyclage et tri des déchets ;
- réduction de nos consommations énergétiques ;
- réduction de notre consommation de ressources naturelles ;
- développement de produits en travaillant sur la diminution des impacts environnementaux

En tant que directeur de la société, je m'engage :

- à la mise en œuvre de cette politique ;
- à ce qu'elle soit connue, comprise et partagée par tout le personnel de l'entreprise et qu'elle devienne une préoccupation constante dans leur cadre professionnel ;
- à ce que notre politique soit disponible pour le public et communiquée à toute personne travaillant pour notre compte.



Marc DELSOL



## PLANIFICATION

# 04

### Aspects environnementaux

Après l'étude des différentes activités de l'entreprise et de leur impact sur l'environnement, nous avons établi une grille d'analyse. Celle-ci nous a permis de hiérarchiser les impacts environnementaux selon un indice de criticité basé sur leur fréquence, gravité et niveau de maîtrise.

Nous avons défini que chaque impact dont l'indice est supérieur à un seuil défini dans l'ENR50 est considéré comme significatif.

Ceux-ci sont donc pris en compte dans l'établissement, la mise en œuvre et la tenue de notre système de management environnemental. Ils sont disponibles dans l'**ENR 50**.

### Exigences légales et autres exigences

La veille réglementaire ainsi que l'audit de conformité réglementaire initial sont réalisés par un organisme extérieur tout au long de l'année.

### Objectifs, cibles et programmes

Un tableau de bord annuel reprenant les objectifs et les cibles est établi. (ENR 57)

Nos programmes sont établis et suivis à l'aide des plans d'actions des différents processus.

# 05

## MISE EN ŒUVRE ET FONCTIONNEMENT Ressources, rôles, responsabilité et autorité

### Les fiches de fonctions décrivent le rôle de chacun au niveau environnemental

La direction s'engage à mettre à disposition les ressources nécessaires à l'amélioration de l'efficacité du système de management environnemental.

#### La direction

- Définir la politique environnementale.
- Décliner les objectifs à atteindre
- Mettre en place les moyens adaptés
- Mener des revues de direction
- Communiquer sur les orientations à prendre par l'entreprise

#### Responsable environnement

- Rendre compte à la direction du fonctionnement du système de management environnemental
- Rédiger le manuel environnemental
- Rédiger toutes les exigences documentaires
- Rendre compte à la direction de tout besoin d'amélioration
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs à satisfaire aux exigences
- S'assurer que les dispositions du système sont bien mise en œuvre
- Assister les responsables processus dans la création du système et dans sa mise en œuvre
- Participer aux revues de direction

#### Pilotes de processus

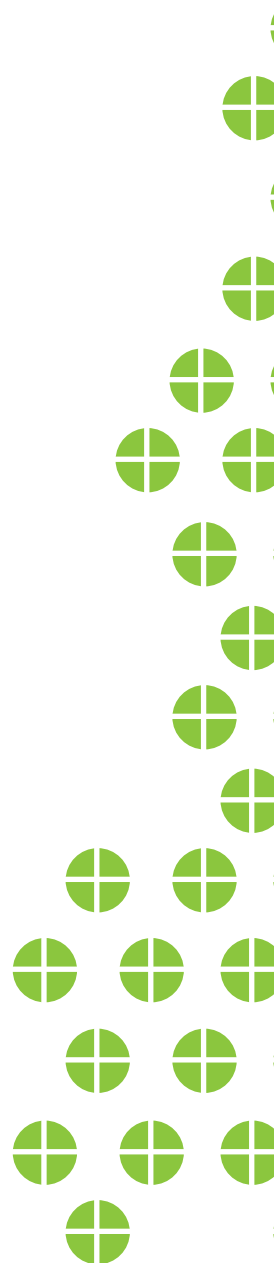
- Définir l'organisation du processus
- Rédiger le processus
- Organiser la mise en œuvre des dispositions prévues du processus
- Assurer le suivi des indicateurs liés au processus
- Rendre compte au responsable qualité ou environnement du fonctionnement du système de management.
- Mener des revues de processus
- Participer aux revues de direction
- Mettre en place les modifications éventuelles du processus

#### Les acteurs

- Mettre en œuvre les dispositions prévues du processus
- Assurer la mesure des indicateurs liés au processus
- Rendre compte au pilote de processus du fonctionnement du système de management.

#### Représentant de la direction

Le responsable environnement est le représentant de la direction.





### Compétences, formation et sensibilisation

Les fiches de fonctions décrivent les compétences de chacun au niveau environnemental. Les besoins en formation sont identifiés lors des revues de processus ou détectés lors d'audits internes.

Une campagne de sensibilisation est définie annuellement en revue de direction. Elle est mise en œuvre par le responsable environnement.

### Communication

#### Communication interne

A fréquence définie, le responsable environnement met à jour son tableau de bord et communique les résultats à la direction, et à l'ensemble des acteurs de l'entreprise. Affichage des résultats au dépôt et au bureau dans les emplacements dédiés.

#### Communication externe

Le manuel environnement est communiqué en externe à la demande du client et sous acceptation de la direction.

Les indicateurs environnementaux sont disponibles sur le site internet [www.firplast.com](http://www.firplast.com)

### Documentation

La documentation du SME comprend :

- La politique environnementale ;
- La description du domaine d'application de SME ;
- Une liste des documents relatifs au SME (ENR 01) ;
- Une liste des enregistrements relatifs au SME (ENR 13) ;

#### Maitrise de la documentation

La procédure PRO 02 définit la maîtrise des documents et des enregistrements.

#### Maîtrise opérationnelle

En fonction de la politique environnementale et de l'analyse des impacts, nous avons déterminé des objectifs et des cibles. Afin de les atteindre, nous avons défini et mis en place des actions détaillées dans les plans d'actions. Si nécessaire, des procédures ou instructions sont rédigées et diffusées sur le terrain afin de s'assurer que les opérations sont réalisées dans les conditions requises. Par exemple, l'instruction INS 20 détaille les bonnes pratiques environnementales.

#### Préparation et réponse aux situations d'urgence

La procédure PRO 12 définit la préparation et la réponse aux situations d'urgence. Régulièrement des exercices sont réalisés. Un dossier d'information général INS 19 est disponible sur le serveur et remis à tous les nouveaux employés.

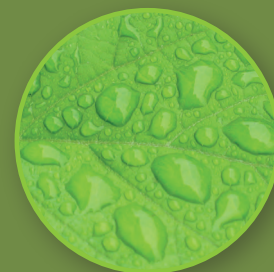
#### Surveillance et mesurage

La procédure PRO 09 définit la surveillance et le mesurage. Les principales caractéristiques des opérations ayant un impact sur l'environnement sont surveillées et mesurées à l'aide du tableau de bord environnemental. Celui-ci permet le suivi de la performance et le contrôle de la conformité aux objectifs et cibles de FIRPLAST.

# NOS RÉALISATIONS

## 01

### ENVIRONNEMENT



« **La sagesse de la terre est une complicité totale entre l'homme et son environnement.** »  
de Pierre-Jakez Hélias

Conscient des impacts potentiels de son activité sur le milieu naturel, FIRPLAST considère qu'il est de sa responsabilité d'adopter une conduite exemplaire en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires pour préserver l'environnement.

#### 1/ LIMITER LES DÉCHETS

- Sensibilisation et formation du personnel à une gestion «intelligente des déchets».
- Mise en place de containers et de poubelles spécifiques en fonction du traitement et des recyclages envisagés.
- Partenariat avec une entreprise spécialisée dans le recueil et le recyclage de déchets (PAPREC).
- Optimisation des emballages pour limiter les déchets et les volumes transportés en partenariat avec nos fournisseurs.
- Mise en place de collecteurs de déchets spécifiques (cartouches d'encre, piles etc...).

#### 2/ CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

- Réalisation d'un diagnostic énergétique
- Mise en place de systèmes automatiques d'extinction des lumières dans nos entrepôts.
- Contrôle permanent, mesure et forte implication du personnel dans la maîtrise de la consommation électrique.

#### 3/ CONSOMMATION DE PAPIER

- Mise en place de la e-facturation (+ de 12 000 factures envoyées par mail)
- Achat de papier recyclé
- Impression systématique en recto verso
- Contrôle permanent, mesure et forte implication du personnel dans la maîtrise de la consommation de papier.





## TRANSPORT

# 02

- Achat de 2 poids lourds gaz et de 2 VL gaz.
- Partenariat avec BMW et KUEHNE & NAGEL certifié ISO 14001

**afaq**  
AFNOR Certification

**Certificat**  
Certificate

N° 2009/35087.9 Page 1 / 2

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :  
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

**BMVIROLLE (Groupe BMW)**

pour les activités suivantes :  
for the following activities:

**ACTIVITE 1 : TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DE MARCHANDISES DIVERSES EN MESSAGERIE (ENLEVEMENT, TRANSIT ET LIVRAISON).**  
**ACTIVITE 2 : TRANSPORT EXPRESS DE MARCHANDISES DIVERSES AVEC GARANTIE DE DELAIS.**  
**ACTIVITE 3 : ACTIVITE DE COMMISSIONNAIRE (TRANSPORT MARITIME, AERIEN, ROUTE, DOMAINES FRANCE ET INTERNATIONAL).**  
**ACTIVITE 4 : PRESTATIONS LOGISTIQUES : PREPARATION DE COMMANDES, ENTREPOSAGE, STOCKAGE.**

**ACTIVITY 1: PUBLIC ROAD TRANSPORT OF VARIOUS GOODS IN EXPRESS DELIVERY (COLLECTION, TRANSIT AND DELIVERY).**  
**ACTIVITY 2: EXPRESS TRANSPORTATION OF VARIOUS GOODS WITH GUARANTEE OF DELIVERY TIME.**  
**ACTIVITY 3: ROAD, AIR AND SEA FREIGHT FORWARDING (FRENCH AND INTERNATIONAL CUSTOMS).**  
**ACTIVITY 4: LOGISTICS SERVICES: ORDER PROCESSING, WAREHOUSING AND STORAGE.**

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :  
has been assessed and found to meet the requirements of:

**ISO 14001 : 2015**

et est déployé sur les sites suivants :  
and is deployed on the following locations:

30/40, rue Pierre Sézard FR-69600 ST PRIEST

Liste des sites certifiés en annexe(s) / List of certified locations on appendix(ices)

Ce certificat est valable à compter du (première/first) 2021-07-21 jusqu'au (fin/validity) 2024-06-26

This certificate is valid from (year/month/day)

Signature/Signature

Julien NIZRI  
Directeur Général d'AFNOR Certification  
Managing Director of AFNOR Certification

Flasher ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

11 rue Francis de Pressensac - 92011 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T +33 (0)1 41 82 90 00 - F +33 (0)1 49 17 90 00  
SAS au capital de 19 107 000 € - 475 070 002 RCS Bobigny - www.afnor.org

**DNV-GL**

**MANAGEMENT SYSTEM CERTIFICATE**

Certificate No: 1000036666-MSC-UKAS-DEU (9851) Initial certification date: 03 April 2006 (ISO 9001) valid: 01 October 2020 - 06 October 2023  
1000036666-MSC-UKAS-DEU (14001) 04 March 2002 (ISO 14001)  
1000036317-MSC-UKAS-DEU (45001) 14 February 2007 (EN ISO 45001) (by different Certification Body)

This is to certify that the management system of

**Kuehne + Nagel International AG**  
Dorfstrasse 50, CH-8834 Schindellegi, Switzerland  
and the sites as mentioned in the appendix accompanying this certificate

has been found to conform to the Management System standard:  
**ISO 9001:2015**  
**ISO 14001:2015**  
**ISO 45001:2018**

This certificate is valid for the following scope:

- Sea Logistics
- Air Logistics
- Overland
- Contract Logistics
- Integrated Logistics
- Special Services

Place and date:  
London, 03 November 2020

For the issuing office:  
DNV GL - Business Assurance  
4th Floor, Vico Building, 30 Stamford Street, London, SE1 9JG, United Kingdom

Eric Koek  
Management Representative

150 9001 ISO 14001 ISO 45001

UKAS MANAGEMENT SYSTEMS 0013

Lack of fulfilment of conditions as set out in the Certification Agreement may render this Certificate invalid.  
www.dnvgl.com

# 03

## SOCIAL/SOCIÉTAL

Une entreprise qui va bien est une entreprise où l'homme est au centre des priorités et des préoccupations.

### 1/ L'ÉCOUTE DES COLLABORATEURS

Le savoir-faire de nos équipes et le professionnalisme passe avant tout par un travail dans la durée au niveau des ressources humaines. FIRPLAST s'attache à entretenir un dialogue constructif avec les représentants du personnel, qui constituent des partenaires indispensables à la mise en œuvre et au déploiement de la politique de développement durable. Une écoute permanente qui nous permet d'avoir plus de 50% de notre personnel ayant + de 10 ans d'ancienneté (26% ayant + de 20 ans d'ancienneté), un turn-over extrêmement faible de 4% ainsi qu'un taux d'absentéisme inférieur à 2%.

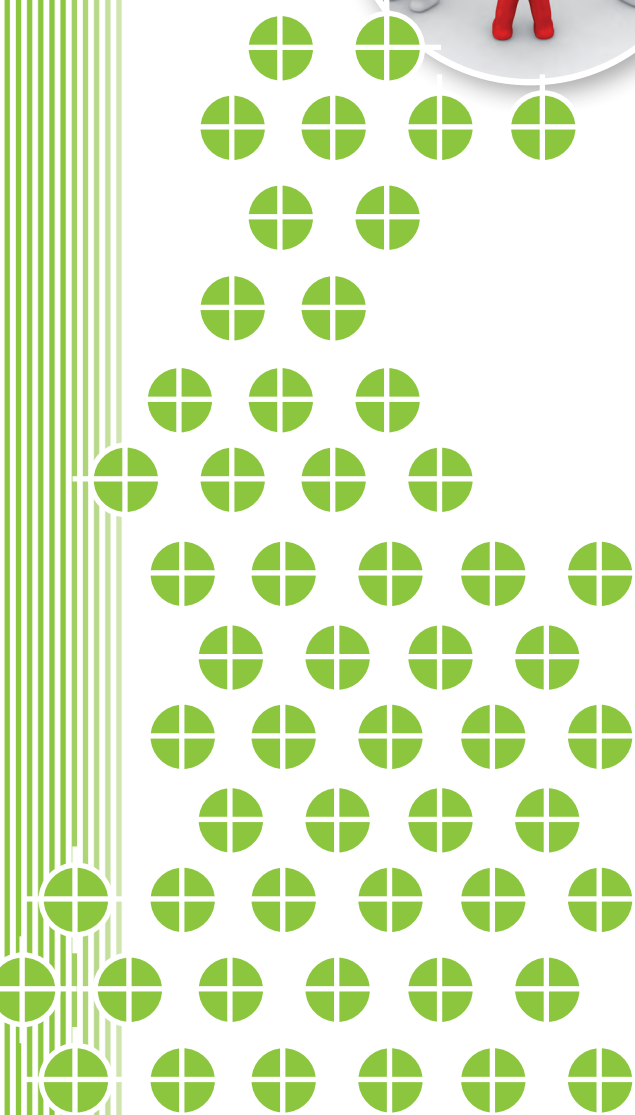
Nous reconnaissons le talent et le mérite personnel. Nous valorisons la diversité car elle est un atout important pour FIRPLAST.

Le déploiement de la politique de Développement Durable s'accompagne d'actions de sensibilisation et de formation à destination des collaborateurs. Celles-ci mettent l'accent sur les leviers d'actions dont disposent les collaborateurs dans leurs spécialités respectives pour contribuer à la réalisation des engagements Développement Durable et en démontrer les enjeux.

Nous veillons à ne pratiquer aucune discrimination qu'elle soit basée sur le sexe, le handicap, la situation de famille, l'âge, les opinions politiques, les convictions religieuses, l'activité syndicale ou les origines.

### 2/ L'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

FIRPLAST a régulièrement recours aux services d'entreprises adaptées, que ce soit pour l'entretien des bâtiments, des espaces verts ou pour du conditionnement de produits.



## ÉCONOMIQUE

# 04

En tant que groupe au sein de la société humaine, l'entreprise doit contribuer au bien commun de l'environnement auquel elle appartient.

### 1/ METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLE

- Nous favorisons les fournisseurs engagés dans la préservation de l'environnement. Nous privilégions les fournisseurs proposant des produits ou des services plus respectueux de critères environnementaux et sociaux, tout en restant compétitifs.
- Nous mettons en avant et soutenons les produits écoresponsables proposés.
- Nous proposons une politique du juste prix des « produits Vision Verte ».

### 2/ RELATIONS AVEC NOS SOUS-TRAITANTS

- Nos principaux sous-traitants sont basés en France ou en Europe dans une volonté de limiter les émissions de CO<sub>2</sub> mais également avec une réelle volonté de conserver les emplois et le savoir-faire.
- Nos fournisseurs internationaux et notamment asiatique s'engagent à respecter strictement les droits de l'homme et du travail. Nous auditions les sites de production de chaque nouveau fournisseur où qu'il soit dans le monde.

### 3/ DÉVELOPPER LA VENTE VIA LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE

La vente en ligne permet de réduire le nombre de catalogues et donc de papier, de plus elle permet à nos clients et à nos commerciaux de moins se déplacer et donc réduit notre consommation de pétrole et nos émissions de CO<sub>2</sub>. C'est notamment pour cela que FIRPLAST développe très activement cette partie.

- Promotion du site « [www.firplast.com](http://www.firplast.com) » sur tous nos catalogues ou documentations.
- Évolution permanente du site et de ses fonctionnalités pour satisfaire la demande.



# NOS GAMMES DE PRODUITS

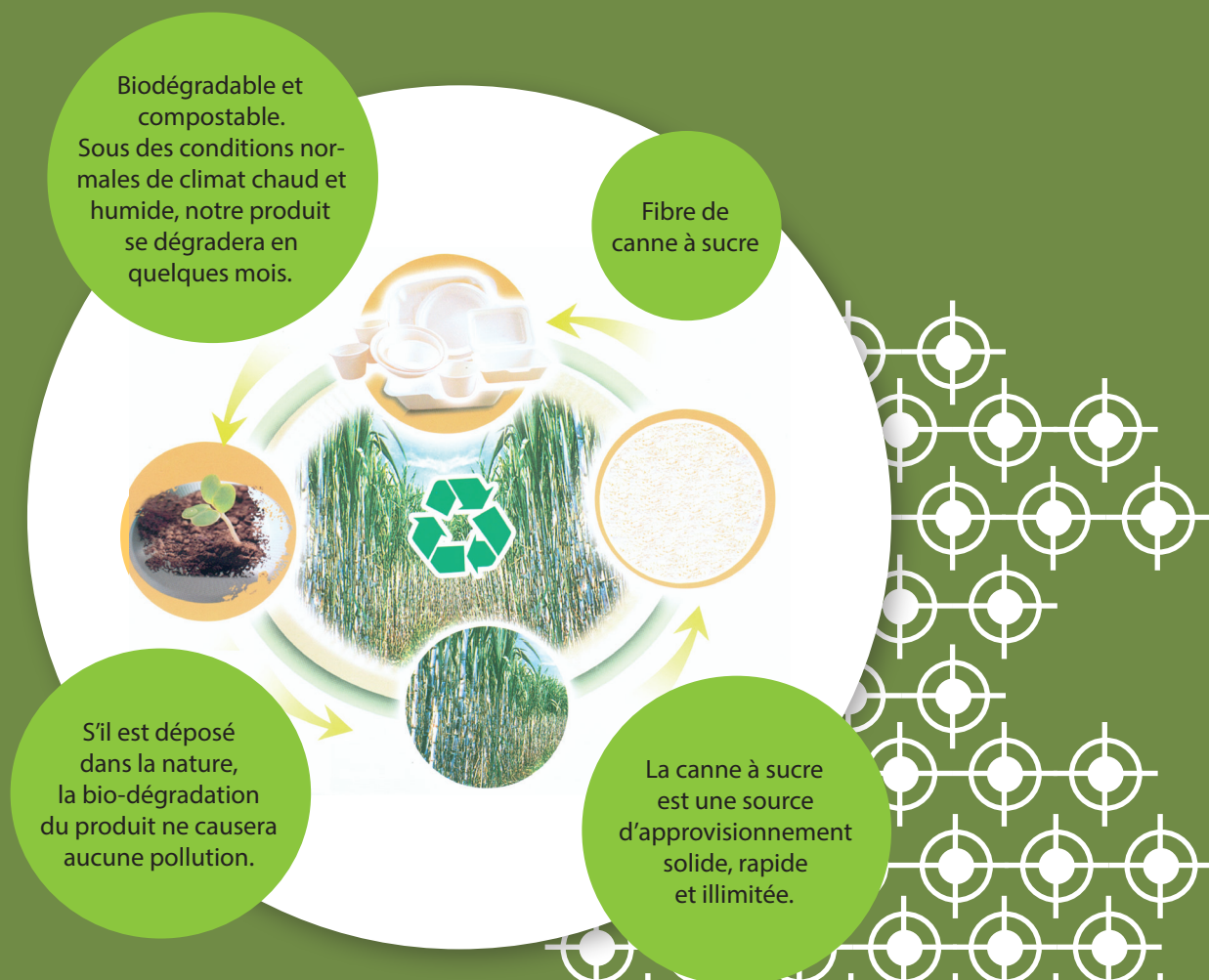
Vision  
Verte  
by  FIRPLAST

Les matières biodégradables :  
PLA, Pulpe, Bois, Carton.

Vers un plastique sans pétrole ...

**LES BIOPLASTIQUES** : Ils sont fabriqués à partir de biopolymères issus de ressources renouvelables, végétales comme la cellulose ou l'amidon. On peut également les produire à partir de protéines (la caséine de lait ou encore le gluten) mais aussi de bactéries grâce au génie génétique.

L'un des biopolymère le plus utilisé aujourd'hui pour l'emballage alimentaire est le polyacide lactique (PLA).







## LE PLA

# 01

L'acide polylactique est un produit intermédiaire résultant de la fermentation du sucre ou de l'amidon (par exemple de betterave ou de maïs) : les bactéries de l'acide lactique font fermenter le produit de base. Ensuite, l'acide lactique est polymérisé par un nouveau procédé de fermentation, pour devenir de l'acide polylactique (PLA).

On obtient ainsi un plastique blanc, de couleur ou parfaitement transparent, fabriqué de 100% de matière première naturelle. La matière première est transparente et imprimable mais ne résiste pas à la chaleur (-20 à +40°C). On l'utilise essentiellement pour des gobelets, des saladiers mais aussi des couverts très résistants. Son inconvénient pour l'instant : 25 à 30 % plus cher.



**BILAN VERT :**  
Compostable  
Biodégradable  
Incinérable

# 02

## LA PULPE



La pulpe est un matériau issu du résidu fibreux de la canne à sucre après l'extraction du sucre (la bagasse).

Après extraction de la moelle sucrée de la canne à sucre, il reste un résidu fibreux organique qui est généralement brûlé ou jeté.

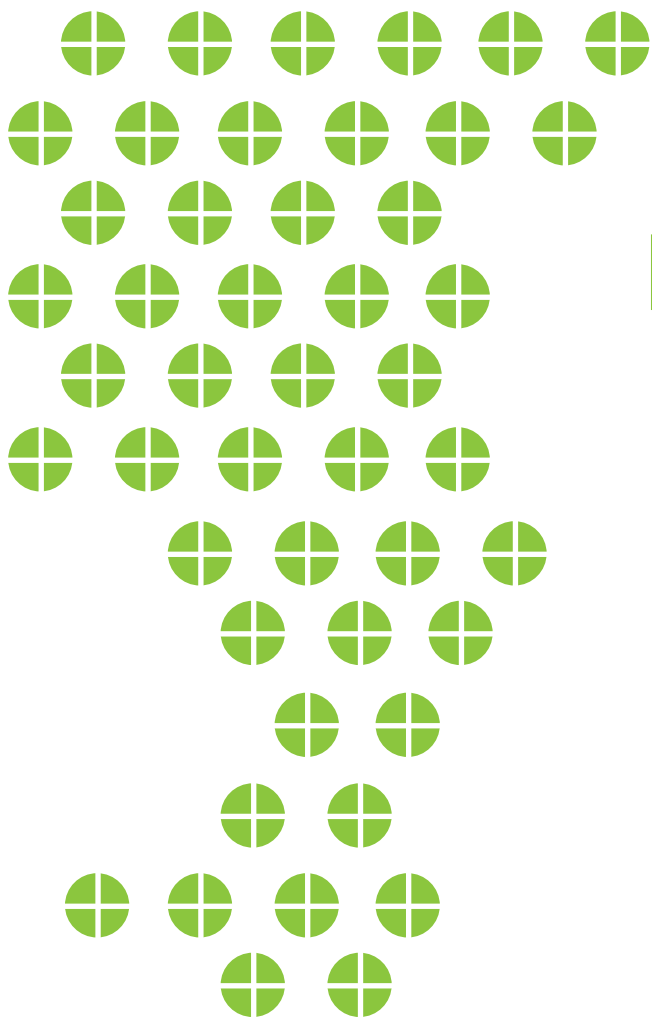
Mais ces fibres peuvent aussi être traitées pour servir à fabriquer les produits en biofibre. Une seule tige de canne à sucre permet ainsi de fabriquer environ une cinquantaine d'assiettes à usage unique. Les résidus de pressoir résultant de la production d'huile de palme sont souvent utilisés dans le même but.

On obtient un matériau aux multiples propriétés :

- Résistant à l'eau et à l'huile à 100°C
- Micro-ondable jusqu'à 220°C.
- Scellable

Son aspect est généralement proche du blanc crème mais il peut-être personnalisable. On fabrique en pulpe des gobelets (boisson chaudes ou froides), des barquettes, des plateaux, des assiettes.





## IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

- Production agricole : la canne à sucre, plante qui nécessite moins d'eau que le maïs.
- La pulpe est issue d'une ressource totalement renouvelable plusieurs fois par an.
- Le but d'un matériau biodégradable est de disparaître en fin de vie du produit, ce qui est le cas de la pulpe.
- La vaisselle est fabriquée à partir des résidus de la canne à sucre.
- Emballage non polluant
- Biodégradable : le produit se décompose naturellement pour retrouver sa forme première de fibre de cellulose totalement assimilable par le milieu dont elles proviennent.
- Bilan carbone pour un emballage d'un litre moins de 80 g de Co<sup>2</sup> contre 129 g pour un emballage équivalent en pet et 345 g pour du verre.
- Produit plus léger donc moins d'énergie non renouvelable consommée.
- Lieu de production éloigné dans notre cas.

En résumé le bilan des indicateurs environnementaux tel que le réchauffement climatique, la consommation d'énergie non renouvelable, l'acidification de l'air, l'utilisation d'eau plaide en faveur de la pulpe de canne à sucre.

## IMPACT ÉCONOMIQUE

Cycle de la création de la ressource du produit à sa fin de vie.

### 1/ Création :

Matière première quasi gratuite, consommation d'eau marginale.

### 2/ Production :

Consommation d'énergie non renouvelable en production en moyenne inférieure de 30% par rapport à des plastiques.

### 3/ Distribution :

- Coût du transport qui représente environ 15% de la valeur du produit fini jusqu'au lieu de distribution.
- Surcoût pour l'utilisateur relativement faible (environ 10% par rapport à du PSE).
- Nombreuses utilisations en chaud et froid...
- Personnalisation pas toujours évidente.



**BILAN VERT :**  
Compostable  
Biodégradable  
Incinérable



# 03

## LE BOIS



En peuplier laminé par exemple, mais toujours issu de forêt gérée pour un développement durable et recouvert d'une couche de cire biodégradable pour que les pièces ne partent pas en fibres.

Le Ramie est le résultat du mélange de différentes plantes d'Asie tropicale telle que la canne à sucre et les fibres de jonc.

Résistante à l'eau et à la chaleur, il supporte la cuisson au micro-ondes. On l'utilise pour la fabrication d'assiettes et de bols. Il est utilisé pour les plats chauds ou froids.

C'est un produit naturel par essence. Il permet de multiples applications : assiettes, plateaux, couverts, barquettes rectangulaires et rondes, pique-bois, agitateur, baguettes...

**BILAN VERT :**  
Compostable  
Biodégradable  
Incinérable



## LE CARTON

# 04

La Cellulose est une matière première obtenue à partir de bois et transformée en papier ou carton.

Pas vraiment nouveau sur le marché de la vaisselle à usage court et l'emballage alimentaire, FIRPLAST vous propose une sélection exclusive de produits issus du bois et de papier recyclé, en présentant un aspect très qualitatif toujours accompagné du logo «Recyclable».

Vous trouverez une large sélection d'emballages pour pâtisseries, chaînes de pizza, des gobelets pour le chaud et le froid, des saladiers, des pots à soupe, des «cups» à pasta, des barquettes, des assiettes...

Le carton est recyclé à 70 %.



**BILAN VERT :**  
Compostable  
Biodégradable  
Incinérable



# 05

## LA BARQUETTE PULPE ET PLA

Pour répondre à une problématique actuelle, FIRPLAST Vision Verte innove depuis 20 ans en développant des solutions éco-responsables et durables. Nous proposons aujourd'hui une gamme d'emballage 100% biodégradable et compostable.



Dans une démarche de développement des ressources renouvelables nos barquettes GN sont fabriquées à partir de biomatières issues de la nature. Celles-ci sont certifiées OK COMPOST INDUSTRIAL.

**BILAN VERT :**  
100% biodégradable  
et compostable

### LES ÉTAPES DE FABRICATION

Le processus de fabrication de nos barquettes « Liaison Verte » se déroule en 4 étapes successives décrites ci-dessous. Il est identique pour l'ensemble de nos gammes de barquettes en fibres.



#### PRÉPARATION DE LA MATIÈRE

Après collecte de la matière première, on mélange les fibres végétales de cellulose avec de l'eau. Cela forme une pâte moulable.



#### MOULAGE

La pâte est répartie de manière uniforme dans les moules qui définissent les différentes formes des barquettes.



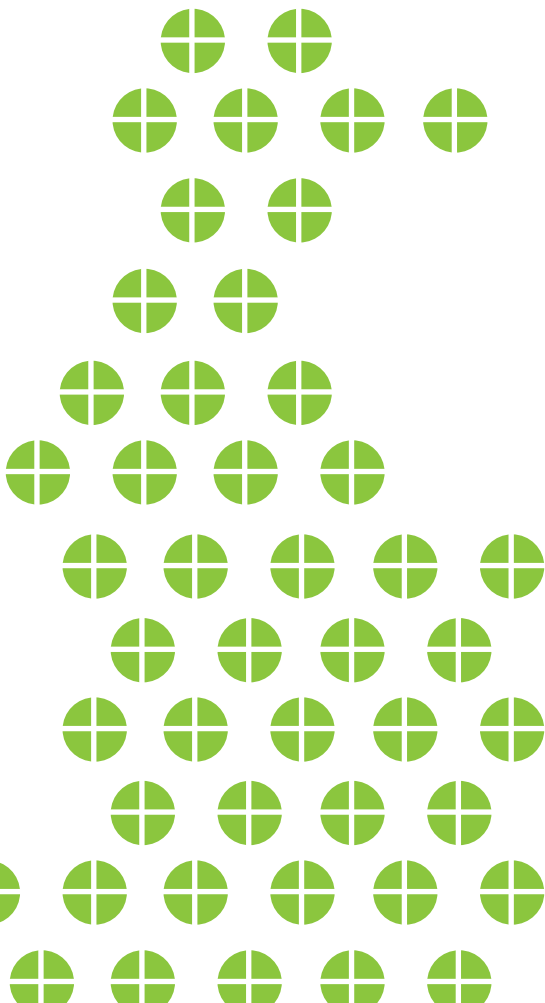
#### SÉCHAGE

La pâte fibreuse humide est pressée entre deux formes chauffées et séchée pour devenir solide.



#### LAMINAGE

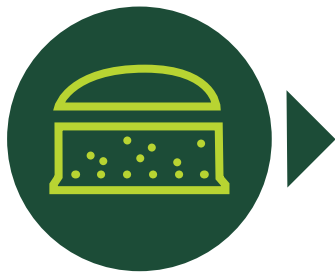
L'intérieur des barquettes formé est recouvert d'un film compostable d'origine végétale qui rend les barquettes étanches et operculables.



## LES PROCESSUS DE BIODÉGRADATION

Après utilisation de ces barquettes, deux processus de biodégradation sont possibles : le compostage ou la méthanisation. Cela permet de valoriser le déchet d'emballage en le réutilisant pour produire du compost ou de l'énergie sous forme de biogaz.

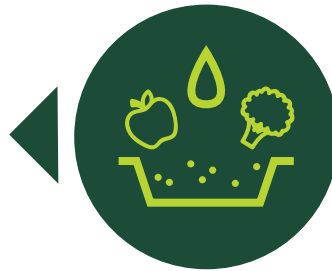
### LA MÉTHANISATION



La méthanisation repose sur le principe de la digestion anaérobie en écosystème microbien : le processus de décomposition de la matière organique est régi par les micro-organismes en l'absence d'oxygène. Préalablement broyé, l'ensemble des déchets organiques fermente à l'abri de l'air, dans le digesteur de l'installation. Après décomposition, les déchets organiques génèrent du fertilisant agricole et du biogaz servant à produire de l'électricité ou de la chaleur.

### LE COMPOSTAGE INDUSTRIEL

En centre de compostage industriel, les barquettes biodégradables sont broyées et mélangées à des biodéchets. L'ensemble est ensuite réparti en différents tas retournés et arrosés pour faciliter leur fermentation. Dans la procédure de compostage industriel la température est régulée. Cela engendre la destruction des bactéries et permet aussi de réduire le temps de transformation par rapport au compostage domestique. Après seulement 3 mois, le compost obtenu peut être épandu dans les champs et jardins.



**BILAN VERT :**  
100% biodégradable  
et compostable



# LE RECYCLAGE DES PRODUITS EN FIN DE VIE



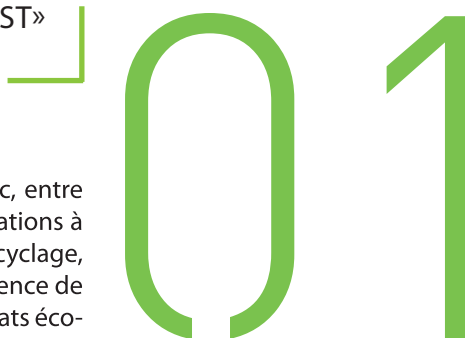
Pour mettre en place « RecyPlast » avec FIRPLAST,  
une seule adresse :

[recyclage@firplast.com](mailto:recyclage@firplast.com)





## SOLUTION DE RECYCLAGE DES BARQUETTES «RECYPLAST»



Porté par l'évolution de la réglementation avec, entre autre, le Grenelle de l'Environnement, les incitations à la réduction des déchets et la promotion du recyclage, la restauration collective a elle aussi pris conscience de ces enjeux et intègre, dans sa démarche, les achats écoresponsables.

FIRPLAST en tant que partenaire privilégié des collectivités depuis plus de 20 ans a mis en place RecyPlast, une solution simple pour le recyclage des barquettes usagées.

FIRPLAST s'appuie sur son réseau de partenaires locaux pour la collecte et de traitement de vos barquettes usagées. Avec un point de collecte éloigné de moins de 50 km, le transport est limité au strict minimum et le bilan carbone optimisé.

En 2014, 9 tonnes de barquettes ont été récupérées.

Ainsi à chaque étape du traitement de la fin de vie de vos barquettes alimentaires, FIRPLAST vous accompagne et vous propose un partenariat sur les étapes clés de votre démarche :

- Prêt pendant la durée du marché de casiers inox (6), représente 1 tonne.
- Location/vente de broyeur
- Transformation et régénération des matières plastiques.

> Selon les communes, cela peut entraîner une BAISSÉ DE LA TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Aujourd'hui, l'empreinte écologique de toutes activités est devenue une évidence. Les enjeux sont colossaux et chaque entreprise, chaque administration et chaque particulier a modifié son approche de la consommation et surtout, de «l'après-consommation» : la fin de vie du produit.

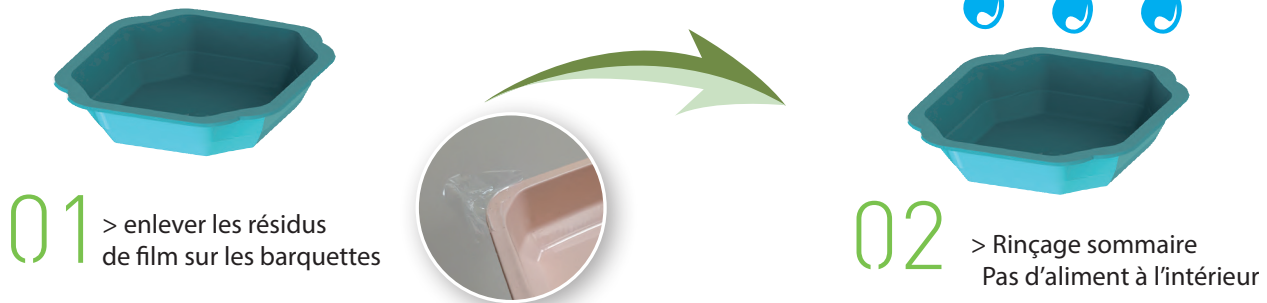
# PROCÉDURE DE RECYCLAGE DES BARQUETTES EN POLYPROPYLENE

FIRPLAST conscient de l'importance du traitement des déchets vous propose deux solutions fiables et approuvées pour la récupération de vos barquettes.



# Principe de fonctionnement

## «RECYPLAST»



> stockage dans un casier  
dimensions :  
- Déployé 1140 x 940 x 1020  
- Replié 1140 x 940 x 320

> broyage de barquettes



06 > enlèvement par notre partenaire agréé sur toute la France

# Principe de fonctionnement

## «RECYPLAST»

TRANSFORMATION ET RÉGÉNÉRATION DES MATIÈRES PLASTIQUES







# RÉ-EMPLOI EN RESTAURATION

Firplast s'engage depuis plus de 15 ans dans une démarche éco-responsable.

Notre but ? Vous accompagner dans votre développement et vous aider à proposer au quotidien des alternatives écologiques en termes d'emballages et de transport.

D'année en année, les métiers de bouche évoluent, les emballages alimentaires également. Nous mettons un point d'honneur à conseiller au mieux les professionnels qui souhaitent se tourner vers des produits écologiques et respectueux de l'environnement pendant tout leur cycle de vie.

Firplast a ainsi couplé son offre produit avec une offre de service. Un emballage solide, durable et responsable, qui peut s'inscrire dans une logique de consignation.

Pour chaque utilisation, une gamme a été pensée et développée : verre, PBT, polypropylène ou inox. Découvrez toute notre gamme d'emballage ré-employable, pour une démarche responsable.

Des idées ...



**FIRPLAST**  
pour vous « emballer »

# LA GAMME REEMPLOI

## ► LE BENTO RÉUTILISABLE R'BOX



## ► LA GAMME RÉUTILISABLE R'BOX



**Avec la gamme R'BOX, Firplast coche toutes les cases !**

Caractéristiques	Validation
Conduction de la chaleur	OK
Barrière vapeur d'eau	OK
Barrière gras	OK
Barrière organoleptique	OK
Résistance à la friction	OK
Résistance aux chocs	OK
Résistance aux rayures	OK
Résistant au lave vaisselle	OK
Foodsafe	OK
Pas de coloration après usage	OK
Recyclage*	OK
Coût	OK

Caractéristiques	Validation
Empilable	OK
Encastrable	OK
Facile d'utilisation	OK
Dépliable facilement	OK
Stable au frigo	OK
Aspect qualitatif	OK
Design attractif	OK
Transparence de la base ou du couvercle	OK
Ouverture suffisante	OK
Frigo	OK
Congélateur	OK
Micro-onde	OK
Maintien en température	OK





# ANNEXE

Le développement durable et les achats publics :

## 1/ BIBLIOGRAPHIE

- Texte du 13/11/2006
- Le guide d'achat public Eco-Responsable (GPEM/DDEN)
- Conférence éco responsable 26/29 octobre 2007
- Conseil général 93

## 2/ POUR ALLER PLUS LOIN

- Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables. SNDD et PNAAPD téléchargeables.
- sur «[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)»
- Commission Européenne « Acheter Vert ! Un manuel sur les marchés publics écologiques »

- [http://ec.europa.eu/environment/gpp/pdf/buying\\_green\\_handbook\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/environment/gpp/pdf/buying_green_handbook_fr.pdf)
- Guides de l'achat public éco-responsable : «[www.finances.gouv.fr/fonds\\_documentaire](http://www.finances.gouv.fr/fonds_documentaire)»
- Grenelle de l'Environnement : «[www.legrenelle-environnement.fr](http://www.legrenelle-environnement.fr)»
- G. Cantillon ; Philippe Shiesser, L'achat public durable Outils et méthodes pour réussir des achats publics respectueux de l'environnement, éd. Le Moniteur, 2007.

# LEXIQUE

## 1/ BIODÉGRADABLE

La biodégradabilité est le processus naturel de décomposition de la matière organique. Quatre éléments y concourent : l'humidité, l'oxygène, la température et les micro-organismes.

Après fragmentation du matériau par voie biologique, la matière est bio-assimilée puis minéralisée. Un produit est biodégradable si, après usage, il peut être décomposé naturellement par des organismes vivants. Le tout sans avoir d'effets dommageables sur le milieu naturel.

**A Savoir :** Le marché du biodégradable se développe peu à peu, notamment dans le secteur du packaging destiné aux professionnels de la restauration. Aujourd'hui, il représente 20% du marché contre 80% pour le recyclable moins coûteux.

## 2/ BIO-FRAGMENTABLE

Les matériaux d'emballages dits bio-fragmentables, fragmentables ou oxo-fragmentables sont des mélanges de polymères synthétiques (type polyéthylène) avec des additifs végétaux ou minéraux.

La fin de vie de ces matériaux se traduit par une biodégradation des additifs et par une dégradation physique (visuelle) sans désintégrations moléculaires des éléments synthétiques.

## 3/ BONHOMME A LA POUCELLE

Il est seulement là à vous inviter à déposer vos déchets dans la poubelle et non pas par terre. Il est en quelque sorte un outil de conscientisation du consommateur.

## 4/ COMPOSTAGE

Le compostage est l'optimisation du processus de biodégradation. Cela consiste à provoquer et à entretenir dans les meilleures conditions possibles ce que la nature fait déjà. Le compostage peut donc être opéré de façon : Industrielle, individuelle, naturelle.

## 5/ GAZ A EFFET DE SERRE

Les gaz à effet de serre (GES) sont des composants gazeux qui contribuent par leurs propriétés physiques à l'effet de serre. L'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre est un des principaux facteurs à l'origine du réchauffement climatique. Les principaux gaz à effet de serre non-artificiels sont :

- la vapeur d'eau (H<sub>2</sub>O)
- le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- le méthane (CH<sub>4</sub>)
- le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O)

LABEL ECOLOGIQUE EUROPEEN



Le LABEL ECOLOGIQUE EUROPEEN désigne les produits respectueux de l'environnement, tout au long de leur cycle de vie au sein de l'Union Européenne. Il se veut un incitatif à l'achat de produits écologiques.

MATIÈRES PLASTIQUES : N° de recyclage Abréviation Nom du polymère Utilisation

PETE ou PET		Polyéthylène téréphtalate Recyclable pour produire des bouteilles de limonade, des plateaux de traiteur et de boulangerie, des vêtements, des tapis, des pinceaux, etc.
HDPE ou PEHD		Polyéthylène haute densité Recyclable pour produire des bouteilles, sacs à provisions, poubelles, tuyaux agricoles, sous-tasses, barrières, équipement de terrains de jeux, bûches plastiques, etc.
PVC ou V		Le PVC rigide recyclé est principalement utilisé comme couche d'armature interne des tubes et dans la fabrication de profilés ou de films rigides. Le PVC souple est recyclé en poudre et utilisé comme charge de remplissage pour la production de différents types de revêtement de sol, balises, clôtures, gaines et tubes flexibles, chaussures, sacs, vêtements, etc ....
LDPE ou PEBD		Polyéthylène basse densité Recyclable pour fabriquer de nouveaux sacs et films plastiques.
PP		Polypropylène Recyclable en pièces de voiture, cabarets, tapis et fibres géotextiles et industrielles.
PS		Polystyrène Recyclable dans une grande variété de produits incluant accessoires de bureau, cabarets, jouets, cassettes vidéos et boîtiers, et panneaux isolants.
OTHER		Autres plastiques, incluant le polycarbonate, l'acrylique et le nylon.

NORME NF  
EN13432

La norme EN13432 s'applique plus particulièrement aux matériaux d'emballages et les tests à mettre en oeuvre pour évaluer leur transformation sous forme de compost. Cette norme comporte quatre critères :

1. La composition du matériau qui fixe un taux maximal en métaux lourds et en fluor acceptables dans le matériau initial.
2. Les essais en laboratoire, au moyen de méthode aérobies, anaérobies ou par compostage. Selon la composition du matériau, les seuils acceptables de biodégradabilité varient entre 60 et 90 % sur une période de maximum 90 jours.
3. La désintégration, c'est à dire l'aptitude du matériau à se fragmenter sous l'effet du compostage. Pour la mesurer on utilise un tamis de 2 mm. Si 10 % de la masse initiale du matériau restent au dessus du tamis, il n'est pas considéré comme biodégradable selon cette norme EN13432
4. La qualité du compost qui ne doit pas être altérée par les matériaux d'emballages ajoutés au compost, ni présenter de danger pour l'homme et pour l'environnement. Les paramètres physico chimiques du compost obtenu (masse volumique, teneur en solides, en sels, pH, présence d'azote total...) doivent être mesurés.

POINT VERT



Ce logo souvent présent sur les produits signifie que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement de tout le système de collecte sélective et le recyclage. Il n'est donc pas une instruction de tri et ne veut pas dire que le produit est composé de matière recyclée.

RECYCLABLE

Le recyclage consiste à réutiliser partiellement ou totalement les matériaux qui composent un produit en fin de vie pour en fabriquer de nouveaux. Il évite ainsi la mise en décharge ou l'incinération.

A savoir : la majorité des produits de packaging est élaboré à base de matière recyclée comme le carton ou le papier. Après utilisation, il revient au consommateur de trier ses déchets afin que le procédé de recyclage suive son cours.

Ou RECYCLE ?

Le caractère techniquement «recyclable» d'un plastique n'implique pas qu'il soit effectivement «recyclé». En ce qui concerne notamment les déchets ménagers, la mise en oeuvre des filières de recyclage pour chaque type de matériau peut varier selon les localités, en fonction des conditions techniques et de la rentabilité (présence d'une usine à proximité, prix du marché pour la matière première, existence de subventions pour la récupération et le traitement de ce type de matériau). En pratique, les particuliers doivent se renseigner auprès des services locaux chargés des déchets, pour savoir quels plastiques placer dans les bacs de collecte sélective et lesquels jeter avec les ordures mélangées destinées à l'enfouissement ou l'incinération.

RENOUVELABLE

Une énergie est dite renouvelable si elle se renouvelle assez rapidement pour être considérée comme inépuisable à échelle humaine de temps. Par opposition aux matières premières fossiles (pétrole) qui ne se renouvellent qu'après des millions d'années, les plantes sont renouvelables à chaque récolte.

RUBAN  
DE MÖBIUS



Dans la majorité des cas le «RUBAN DE MÖBIUS» veut dire que le produit est recyclable. Cependant il peut également dire que produit contient des matériaux recyclés. Dans ce dernier cas, le symbole est accompagné du mot «recyclé». Ce logo n'est pas non plus une instruction de tri.

